AB2M
Société par Actions Simplifiée
Au capital de quatre cent quatre vingt douze mille cinq cent euros (492 500 €)
Siège social : « 1 Chemin La Touche »
53300 AMBRIERES LES VALLEES
RCS LAVAL 533-730-651

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 19 JUIN 2024

Le 19 juin 2024 à 15 H 00, le Comité de direction s'est réuni après l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes 31/12/2023, à la salle polyvalente de Javron les Chapelles.

Sont présents :

-M. Didier TRAHAY (collège 1)
-GAEC de la TOUCHE, représenté par Monsieur Patrick FORET (collège 2)
-GAEC DE LA RIVIERE, représenté par Monsieur Laurent TAUPIN (collège 2)
-GAEC DES HAUTS CHAMPS, représenté par Monsieur Pascal HUBERT (collège 2)
-GAEC LES CHAMPS DE LA FRETTE, représenté par Monsieur Stéphane RAGAINE (collège 2)
-GAEC DU MENHIR, représenté par Monsieur Julien DELAUNAY (collège 2)
-GAEC DU TERROUX FLEURI, représenté par Monsieur Pascal BARBIN (collège 2)
-GAEC DE BELLE VUE, représenté par Monsieur Stéphane LECOURT (collège 2)
-Mme Karine FORET (collège 3)
-M. Jean-Michel RENARD (collège 4)
-M. Jean-Claude HEURBIZE (collège 4)

Sont absents excusés :

-GAEC DE LA BARATTE, représenté par Monsieur Michel BLANCHARD (collège 2)
-GAEC DE LA PETITE VALLEE, représenté par Monsieur Patrice BERRUYER (collège 2)
-M. Etienne PAILLARD (collège 5)

Le secrétariat de la séance est assuré par Madame Karine FORET.

M. Patrick FORET constate que les membres du Comité de direction présents ou représentés réunissent les 2/3 des membres en fonction et que le Comité de direction peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Comité de direction est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour :

- Nomination du président du Comité de Direction et de la Société AB2M
- Nomination des nouveaux Directeurs généraux
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

NOMINATION DU PRESIDENT

Le Comité de Direction décide de nommer en qualité de Président dudit Comité et de la Société, le GAEC de la TOUCHE, Groupement agricole d'exploitation en commun dont le siège social est situé 1 Chemin La Touche 53300 AMBRIERES-LES-VALLEES, immatriculée au RCS sous le numéro 980 877 369 RCS LAVAL et représenté par Monsieur Patrick FORET, co-gérant, en remplacement du GAEC DES FORETS démissionnaire.

LS ID J.cH LT ADM JT SR P.B. P.F
KF PM

Le GAEC de la TOUCHE est nommé pour la durée prévue aux statuts, savoir pour une durée de 5 exercices sociaux. Il exercera ses fonctions dans le cadres des dispositions légales et statutaires en vigueur.

Le GAEC de la TOUCHE représenté par Monsieur Patrick FORET déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires requises pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NOMINATION DES DIRECTEURS GENERAUX

Le Comité de Direction prend acte des démissions de Monsieur Etienne PAILLARD et du GAEC de la FRAUBEE de leur mandat de Directeur généraux.

Le comité de Direction rappelle en outre les termes de l'article 25 des statuts selon lesquels « *en cas de démission, empêchement ou décès du président, le directeur général conserve ses fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau président* », et après avoir constaté qu'un nouveau président venait d'être nommé, décide :

-de renouveler aux fonctions de Directeurs généraux, à compter de ce jour et pour la durée du mandat prévu aux statuts (à savoir 5 exercices sociaux, le mandat prenant fin lors de la réunion relative à l'approbation des comptes du 5è exercice social) :

*GAEC DE LA RIVIERE, immatriculé sous le numéro 385 263 983 RCS LAVAL, représenté par Monsieur Laurent TAUPIN,
*GAEC DE LA BARATTE, immatriculé sous le numéro 340 679 547 RCS LAVAL, représenté par Monsieur Michel BLANCHARD,
*GAEC DES HAUTS CHAMPS, immatriculé sous le numéro 412 404 576 RCS LAVAL, représenté par Monsieur Pascal HUBERT,
*Monsieur Didier TRAHAY, né le 11/04/1971 à Mayenne (53),

-de nommer en remplacement des Directeurs généraux démissionnaires, à compter de ce jour et pour la durée du mandat prévu aux statuts (à savoir 5 exercices sociaux, le mandat prenant fin lors de la réunion relative à l'approbation des comptes du 5è exercice social) :

*GAEC DU MENHIR, immatriculé sous le numéro 508 971 520 RCS LAVAL, représenté par Monsieur Julien DELAUNAY.

Conformément aux dispositions des statuts, chacun des directeurs généraux disposera des mêmes pouvoirs que le Président.

Chacun déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires requises pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

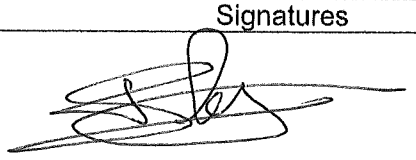
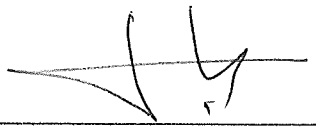
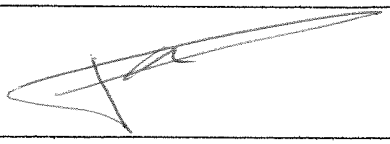
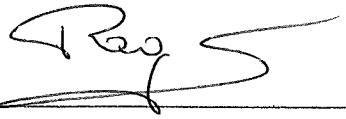
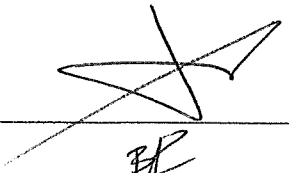
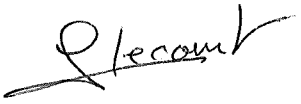
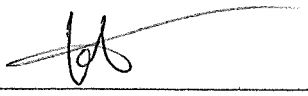
Le comité de direction donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

LS J.CH CT RJM JS

JD P.F KF PR SR P.B.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Comité de Direction.

Membres du comité de Direction	Signatures
M. Didier TRAHAY	
GAEC de la TOUCHE Monsieur Patrick FORET	
GAEC DE LA BARATTE Monsieur Michel BLANCHARD	absent
GAEC DE LA RIVIERE Monsieur Laurent TAUPIN	
GAEC DES HAUTS CHAMPS Monsieur Pascal HUBERT	
GAEC LES CHAMPS DE LA FRETTE Monsieur Stéphane RAGAINE	
GAEC DU MENHIR Monsieur Julien DELAUNAY	
GAEC DU TERROUX FLEURI Monsieur Pascal BARBIN	
GAEC DE LA PETITE VALLEE Monsieur Patrice BERRUYER	absent
GAEC DE BELLE VUE Monsieur Stéphane LECOURT	
Mme Karine FORET	
M. Jean-Michel RENARD	
M. Jean-Claude HEURBIZE	

M. Etienne PAILLARD	absent